



Rapport financier trimestriel

2015-2016

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015



Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport financier trimestriel doit être lu de concert avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2015-2016, ainsi qu'avec le Plan d'action économique du Canada de 2015 (le Budget de 2015). Ce rapport a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités et le format prescrits par le Conseil du Trésor. Il n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du [Budget principal des dépenses de 2015-2016](#).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice financier 2015-2016. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.



Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 31 décembre 2015.

État des autorisations

Comme l'indique l'état des autorisations joint au présent rapport, les autorisations dont dispose le Bureau ont augmenté de 2,05 million de dollars (10%) comparativement aux autorisations totales pour le même trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des autorisations budgétaires de 1,8 millions de dollars tel qu'annoncé dans *le Budget de 2015* pour le renouvellement et l'amélioration du Régime canadien des distinctions honorifiques. Les autorisations ont également augmenté pour un ajustement des autorisations législatives et une augmentation liée au report du budget de fonctionnement.

Dépenses budgétaires par article courant

Les dépenses trimestrielles du Bureau, qui ont augmenté de 179 000 \$ ou 3,5 %, sont comparables à celles de l'année précédente. Cette hausse est principalement attribuable aux dépenses de voyage pour les événements du gouverneur général et aux dépenses accrues visant à soutenir et à moderniser le Régime canadien de distinctions honorifiques, pour lesquelles des fonds ont été octroyés dans le budget de 2015.

Les dépenses cumulatives à ce jour, qui ont augmenté d'un peu moins de 1 %, sont comparables à celles de l'année précédente. La diminution des dépenses liées aux autres subventions et paiements est attribuable au paiement de transition unique en 2014-2015 dans le cadre de la mise en œuvre du régime de paye en arrérages par le Gouvernement du Canada. Cette baisse est compensée par la hausse des dépenses de voyage expliquées ci-dessus, l'augmentation générale des dépenses liées aux fonds reçus dans le budget de 2015 afin



Rapport financier trimestriel Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015

d'appuyer et de moderniser le Système des distinctions honorifiques, ainsi que les investissements effectués durant le premier trimestre de l'exercice pour moderniser les appareils technologiques en milieu de travail qui renforceront la sécurité des technologies de l'information au Bureau.

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A), dont la totalité des crédits a été octroyée le 19 juin 2015.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficacité opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le Bureau a reçu des fonds supplémentaires afin d'appuyer et de moderniser le Système des distinctions honorifiques et de le rapprocher de tous les Canadiens. Comme le souligne *le Budget de 2015*, les améliorations prévues sont d'augmenter le nombre des nominations à l'Ordre du Canada des secteurs sous-représentés et de moderniser les critères d'admissibilité et de sélection pour un certain nombre d'honneurs et de distinctions. Le Plan d'action économique de 2015 propose aussi de rapprocher les distinctions et les personnes honorées des Canadiens par la tenue d'événements et de cérémonies et la création d'un portail en ligne.

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 31 décembre 2015.



OFFICE OF THE SECRETARY TO THE GOVERNOR GENERAL
BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par

M. Stephen Wallace
Secrétaire du gouverneur général

Ottawa, Canada
Le 18 février 2016

Original signé par

M. Fady Abdul-Nour P. Eng.
Dirigeant principal des finances

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015



État des autorisations (non-vérifié)

	Exercice financier 2015-16			Exercice financier 2014-15		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 31 décembre 2014	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Crédit 1 - Dépense du Programme	19 701	4 640	12 894	17 850	4 476	12 926
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 120	513	1 538	2 008	502	1 506
Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	632	139	419	555	137	412
Traitement du gouverneur général	283	71	214	274	69	207
Autorisations budgétaires totales	22 736	5 363	15 065	20 687	5 184	15 051

Note: N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 31 décembre 2015



Dépenses budgétaires par article courant (*non-vérifié*)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice financier 2015-16			Exercice financier 2014-15		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015	Dépensées durant le trimestre terminé le 31 décembre 2015	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	14 959	3 888	11 377	15 161	3 911	11 503
Transports & communications (02)	1 483	424	913	1 046	236	786
Information (03)	746	102	318	398	75	203
Services professionnels & spéciaux (04)	2 576	388	949	1 635	376	841
Location (05)	517	77	281	373	64	211
Services de réparation et d'entretien (06)	30	1	2	25	0	1
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	914	282	551	698	338	537
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	764	40	194	697	42	88
Paiements de transfert (10)	632	140	419	555	137	412
Autres subventions et paiements (12)	115	21	61	99	5	469
Total des dépenses budgétaires	22 736	5 363	15 065	20 687	5 184	15 051